



2
Jours

La sécurité des systèmes d'information - Réglementation

dans JURIDIQUE - DROIT INTERNET / Réf : JCF-DINT-79

Objectifs de la formation

- Décrire et expliquer la réglementation en vigueur et la mettre en lumière autour de cas concrets
- Acquérir des données suffisantes (réflexes) pour évaluer correctement les situations à risques
- Adopter les bons comportements et mettre en oeuvre les solutions juridiques adaptées

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner les Systèmes d'information et le contrat

- Conditions de fond et de forme
- Interprétation et modification des contrats
- Non-respect des contrats
- Effets des contrats

2. Examiner les Systèmes d'information et le droit civil

- La responsabilité civile
- Le parasitisme

Jour 1 - Après-midi

3. Examiner les Systèmes d'information et le droit pénal

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI
TRANSFORMER VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTER CLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



- La contrefaçon
- L'usurpation d'identité
- La violation de la réglementation protégeant les données personnelles
- Les atteintes aux systèmes
- La pornographie infantile
- La diffusion numérique de contenu raciste

Jour 2 - Matin

4. Examiner les Systèmes d'information et le droit du travail

- La clause de non-concurrence
- La clause de confidentialité
- La clause de secret professionnel
- La clause de cession de droits
- La clause de propriété Intellectuelle

5. Examiner les Systèmes d'information et la propriété intellectuelle

- Les droits d'auteur
- Les brevets
- Les marques
- Les logiciels
- Les bases de données

Jour 2 Après-midi

6. Examiner les Systèmes d'information et la cryptologie

7. Identifier la responsabilité du Directeur de Système Informatique (DSI) et du Responsable Sécurité Système d'Information (RSSI)

- La délégation de pouvoir domaines de vigilance responsabilité sanctions outils pour limiter la responsabilité

Pré-requis



Avoir des connaissances de base en réseaux informatiques

Public cible

Toute personne amenée à gérer la sécurité des systèmes et réseaux d'informations

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

